

a.a.v.r.e.

association des amis de la vallée du rhodon et de des environs

Monsieur Jean-Pierre LEMETAYER
Mairie de Saint Lambert
78 470 Saint Lambert

Milon la Chapelle, le 18 mai 2004

Monsieur le Maire,

L'a.a.v.r.e. a été saisie par un certain nombre de cavaliers particuliers et appartenant à des Clubs hippiques, de la difficulté d'effectuer un circuit en boucle dans la forêt Domaniale de Port Royal, sans passer fréquemment sur le même chemin Jean Racine.

Dans cet esprit vous avez eu l'obligeance de faciliter la circulation descendante des cavaliers dans la rue du Moulin pour leur permettre de rejoindre le chemin Jean Racine.

Dans la continuité de cette démarche, ils nous semblent opportun d'étudier avec vous la réouverture du chemin de la Messe, cette mesure permettra une facilité d'accès depuis La Brosse et Le Mesnil ou inversement.

Nous vous proposons que les marches ou l'un des murets, mis en place à la hauteur de la source, soit remanié pour créer un passage latéral aux cavaliers et VTT, ce qui constituerait une modification mineure.

Dans l'attente de votre réponse à notre proposition.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en notre parfaite considération

Le Président

Eric Aynaud